
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 14 mai 2018 à 11 h 45
201, avenue Laurier, rez-de-chaussée**

PRÉSENCES :

Monsieur le maire Luc Ferrandez, maire d'arrondissement
Monsieur le conseiller Richard Ryan, conseiller de la ville
Madame la conseillère Maeva Vilain, Conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Josefina Blanco, Conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Marie Plourde, conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Marianne Giguère, conseillère d'arrondissement

ABSENCES :

Monsieur le conseiller Alex Norris, conseiller de la ville

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Guy Ouellet, directeur d'arrondissement et des travaux publics
Monsieur Claude Groulx, secrétaire d'arrondissement

10 - Ouverture de la séance.

Le président déclare la séance ouverte à 11 h 45.

CA18 25 0172

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 14 mai 2018.

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Josefina Blanco

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 14 mai 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

10 - Période de questions et requêtes du public.

Aucun membre du public n'est présent.

10 - Période de questions des membres du conseil.

La conseillère Marianne Giguère demande au directeur d'arrondissement la raison d'être de cette séance extraordinaire.

CA18 25 0173

Octroi d'un contrat à l'entreprise Excavation A.V. inc. pour la location d'une rétrocaveuse avec opérateur, entretien et accessoires, pour un montant total de 173 359,31 \$, taxes incluses, pour l'année 2018 avec option de renouvellement pour 2019 et 2020 (pour les activités de l'équipe de l'aqueduc et d'égouts), conformément à l'appel d'offres public 18-16966 (lot 3) (2 soumissionnaires conformes).

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Division de la voirie, aqueduc et réfection routière;

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Josefina Blanco

et résolu :

D'octroyer à l'entreprise Excavation A.V. inc. un contrat pour la location d'une rétrocaveuse avec opérateur, entretien et accessoires, pour un montant total de 173 359,31 \$, taxes incluses, pour l'année 2018, avec option de renouvellement pour 2019 et 2020, conformément à l'appel d'offres public 18-16966 (lot 3).

D'autoriser une dépense de 173 359,31 \$, comprenant les taxes et tous les frais accessoires.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1183466001

CA18 25 0174

Octroi d'un contrat à l'entreprise 2632-2990 Québec inc. (Les excavations DDC) pour la location d'une rétrocaveuse avec opérateur, entretien et accessoires, pour un montant total de 100 879,07 \$, taxes incluses, pour l'année 2018 avec option de renouvellement pour 2019 et 2020, conformément à l'appel d'offres public 18-16966 (lot 2) (2 soumissionnaires conformes).

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Division de la voirie, aqueduc et réfection routière;

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Josefina Blanco

et résolu :

D'octroyer à l'entreprise 2632-2990 Québec inc. (Les excavations DDC), un contrat pour la location d'une rétrocaveuse avec opérateur, entretien et accessoires, pour un montant total de 100 879,07 \$, taxes incluses, pour l'année 2018 avec option de renouvellement pour 2019 et 2020, conformément à l'appel d'offres public 18-16966 (lot 2).

D'autoriser une dépense de 100 879,07 \$, comprenant les taxes et tous les frais accessoires.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1183466003

CA18 25 0175

Octroi d'un contrat à l'entreprise 9154-6937 Québec Inc. (Location Guay) pour la location d'une rétrocaveuse avec opérateur, entretien et accessoires, pour un montant total de 59 375,96 \$, taxes incluses, pour l'année 2018 avec option de renouvellement pour 2019 et 2020, conformément à l'appel d'offres public 18-16966 (lot 1) (2 soumissionnaires conformes).

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social;

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Josefina Blanco

et résolu :

D'octroyer à l'entreprise 9154-6937 Québec Inc. (Location Guay) un contrat pour la location d'une rétrocaveuse avec opérateur, entretien et accessoires, pour un montant total de 59 375,96 \$, taxes incluses, pour l'année 2018, avec option de renouvellement pour 2019 et 2020, conformément à l'appel d'offres public 18-16966 (lot 1).

D'autoriser une dépense de 59 375,96 \$, comprenant les taxes et tous les frais accessoires.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1186963003

CA18 25 0176

Levée de la séance.

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Josefina Blanco

et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 14 mai 2018. Il est 11 h 57.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

le maire Luc Ferrandez
maire d'arrondissement

Claude Groulx
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 juin 2018.